

Le Groupe Finadorm poursuit sa stratégie de développement avec l'acquisition du réseau de magasins de literie « La Compagnie du Lit » au Groupe Le Hodey.

La Primaube, le 24 octobre 2022 – Le Groupe Finadorm, déjà propriétaire de l'enseigne de magasins « France Literie » depuis 1998, s'impose parmi les leaders du marché de la distribution de literie avec l'acquisition de « La Compagnie du Lit », acteur omnicanal de distribution de literies s'appuyant sur un réseau de 100 magasins et un site d'e-commerce performant. Finadorm compte ainsi désormais près de 200 magasins. Cette opération intervient notamment grâce à un financement de Bpifrance en Obligations Relance et à celui d'un consortium de banques, mené par Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, avec la Caisse d'Épargne Midi Pyrénées, la Banque populaire Occitane, la BNP, GSO Financement et Bpifrance.



Le Groupe Finadorm a été fondé en 1984 par l'entrepreneur aveyronnais, Jean-Rémy Bergounhe, alors jeune menuisier confectionnant des sommiers à lattes dans un petit atelier millavois. Finadorm s'est ensuite développé par croissances externes successives. L'ETI française fédère aujourd'hui des PME à taille humaine, emblématiques du « Made In France », présentes sur cinq pôles d'activités : (1) le pôle de distribution de Literie via les deux réseaux nationaux sous enseigne « France Literie » et « La Compagnie du Lit », (2) le pôle de production Literie (« Dunlopillo », dans les Yvelines, « Biotex » à Toulouse et « Technilat » en Aveyron), (3) le pôle Petite Enfance (meubles « Mathou » en Aveyron et « Loxos » en Normandie), (4) le pôle Habitats de Loisirs (Mobil-homes « Louisiane » en Bretagne et en Aveyron, « Chalets Fabre » en Aveyron, « Lodges CIAT » en Ariège) et (5) le pôle Construction Bois (« Sicob » en Aveyron). Ainsi, le Groupe Finadorm réalise aujourd'hui plus de 240 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie plus de 1200 collaborateurs partout en France.

« La Compagnie du Lit » est un réseau omnicanal de distribution de literies comprenant 100 magasins (2/3 des succursales, 1/3 des franchisés) et un site d'e-commerce performant. Lors de son rachat en 1993 par Philippe le Hodey et son groupe familial, la marque ne comportait alors que quatre magasins. D'abord présidé par Denis Guillaume, puis par Éric Romedenne, « La Compagnie du Lit » est un succès entrepreneurial accompagné pendant près de 30 ans par le Groupe familial Le Hodey.

Pour cette opération, le Groupe Finadorm, acteur français majeur de la transformation du bois, a été soutenu par son pool bancaire historique mené par Crédit Agricole et a bénéficié d'Obligations Relance mises en place par Bpifrance, via les équipes des Fonds Bois & Eco-Matériaux et Mid-Cap.

« Je suis absolument ravi d'accueillir « La Compagnie du Lit » dans notre groupe. Chacun de ces deux réseaux restera autonome. Ils continueront de fonctionner comme ils l'ont fait depuis toujours. Cette opération s'inscrit dans la stratégie que j'ai initiée il y a 25 ans : Être présent sur le marché de la distribution comme de la fabrication ! », déclare Jean-Rémy Bergounhe, Président de Finadorm.

« Nous sommes heureux et confiants d'avoir cédé le contrôle de notre réseau au groupe Finadorm. Nous croyons en sa capacité à créer un acteur de référence dans le secteur, et d'ailleurs notre famille réinvestit dans la société aux côtés de Finadorm dans le cadre de cette vente », déclare Philippe le Hodey.

Intervenants :

Management : Jean-Remy Bergounhe, Jean-Louis Spinelli

Conseils Finadorm : Avocats corporate et financement : Mazars Société d'Avocats (Isabelle Richard, Quentin Vielcastel) ; Avocats antitrust : Mazars Société d'Avocats (Laurence Suchet), Magenta (Vincent Jaunet)

Conseils Groupe Le Hodey : Avocats corporate: Bichot & Associés (Nicolas Bichot, Ali Afshar-Saber, Niya Stefanova) ; Conseils financiers: Rotschild&Co (Fabien Lenoir, Baptiste Sander, Matteo LeNeveu)

Bpifrance Investissement : Anne-Sophie Serre, Camille Laurent-Lagarde

Conseil juridique Bpifrance Investissement : Carlara Avocats (Constance Le Vert)

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank: Isabelle Saurel, Olivier Cluzel

Conseil juridique pool bancaire : CARDS Avocats (Chucuri Serhal)

Contacts presse :

Groupe Finadorm

communication@finadorm.com

Bpifrance

Juliette Fontanillas

Juliette.fontanillas@bpifrance.fr

06 72 76 08 09

A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont réalisés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises françaises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos du fonds Obligations Relance France

Le fonds Obligations Relance France, doté de 1,7 milliard d'euros, souscrits par 19 assureurs membres de France Assureurs (ex FFA) et par la Caisse des Dépôts, finance les PME-ETI, touchées par la crise sanitaire, qui investissent dans leur développement et leur transformation.

Volet du Plan de Relance du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, le fonds Obligations Relance France a été créé par les assureurs et la Caisse des Dépôts, en coopération avec la direction générale du Trésor. Il bénéficie d'une garantie partielle de l'Etat.

Les Obligations Relance ont une durée de huit ans ; elles sont remboursables à leur terme ; elles offrent aux PME-ETI un financement subordonné sans garantie qui peut être obtenu auprès des sociétés de gestion déléguées à la gestion du fonds.